

ETAT DES LIEUX
pour le vélo dans la ville de Sète

(réalisé le 23 novembre 2017)

Lieux	Points négatifs	Solutions proposées
A) Partie de la piste cyclable le long du <i>Théâtre de la Mer</i>	1) Aucune visibilité dans le virage. 2) Retrécissement dangereux dans le virage ; la bande cyclable prend toute la largeur du trottoir. 3) Vitesse limitée aux vélos à 10 km/h trop élevée pour le croisement ou le dépassement des piétons. 4) Pas assez de place pour réaliser une bande cyclable digne de ce nom sur cette portion. 5) Manque de visibilité dans l'affichage (trop haut).	- Soit exiger aux cyclistes de descendre sur cette partie (au niveau du virage). - Soit descendre la limitation de vitesse à 5 km/h (pour être à la vitesse moyenne d'un piéton). - Soit supprimer la bande cyclable et renvoyer les cyclistes sur la route comme cela se faisait auparavant (il y a assez d'espace sur la voie côté colline) - signalisations au sol + sur panneau plus grandes et plus lisibles (comme cela est fait sur celle du Barrou à la Plagette !).

<p>B) Piste cyclable du Rond-point de <i>l'Europe</i> ↔ Rond-point <i>Mareschal</i> (du Môle)</p>	<p>1) Début et fin de la piste sans signalisation claire (quelque soit le sens). 2) Végétation qui déborde sur la piste, retrécit l'espace et gêne la visibilité dans les intersections (ce problème se retrouve aussi sur la piste cyclable de la promenade <i>Maréchal Leclerc</i>)</p>	<p>- signalisations au sol + sur panneau plus grandes et plus lisibles pour indiquer où la piste commence et s'arrête ! - j'adore la Nature et le fait qu'il y ait des plantations dans la Ville !!! Mais soit il faut mieux organiser leur implantation... soit mieux organiser leur entretien (sans oublier de nettoyer les débris des tailles !) ... Ou les deux !?</p>
<p>C) Bande cyclable quai du <i>Général Durand</i></p>	<p>1) Empruntée par les piétons qui préfèrent marcher sur un sol plus lisse que les pavés du quai. 2) Poubelles parfois positionnées dessus. 3) Manque de marquage au sol bien visible.</p>	<p>- les quais appartenant à la Région et le trottoir à la Ville, voir ensemble les aménagements possibles pour partager cet espace et le rendre plus pratique et confortable ! - Installer des poubelles souterraines comme cela s'est fait ailleurs dans la ville (cela éviterait aussi les odeurs en plein été et en profiter pour rajouter des poubelles de tri qui manquent cruellement au niveau des restaurants !). - signalisation au sol plus visible.</p>

D) Bande cyclable pointe du <i>Barrou</i> ↔ quartier de la <i>Plagette</i>	<p>1) Chemin non entretenu de la pointe du Barrou à la place du <i>Maquis Bir Hakeim</i>.</p> <p>2) Aucune bande existante pour traverser la place du <i>Maquis Bir Hakeim</i>.</p> <p>3) Au niveau de la pointe du <i>Barrou</i>, pas de signalisation.</p> <p>4) à la sortie du quartier de la <i>Plagette</i> sur le boulevard de <i>Verdun</i>, par le tunnel, le panneau blanc avec le sigle vert du vélo indique le trottoir !!??</p>	<p>- réalisation d'une vraie bande cyclable sur les portions indiquées.</p> <p>- si pas d'aménagement adapté, ne pas mentionner sur le plan de la Ville qu'il y a un itinéraire cyclable de la pointe du Barrou jusqu'à la section qui longe le chemin des hirondelles.</p> <p>- installer des plans aux extrémités des bandes et des pistes pour prévenir les cyclistes (et les piétons !).</p>
E) Arrêt ou interruption brutale des bandes et / quai <i>Général Durand</i> quai ↔ <i>Maximin Licciardi...</i>)	1) Brutale car manque totale de signalisation.	- installer des plans aux extrémités des bandes et des pistes pour prévenir les cyclistes (et les piétons !).
F) Quid de la section cyclable quai <i>de la Résistance</i> qui est indiquée sur le plan de la Ville ?	1) Manque totale de signalisation ! A part faire joli, une couleur différente de pavé sur un trottoir ne peut suffire à indiquer que c'est une bande cyclable !?	- signalisation au sol plus visible + panneau

- Je fais une distinction entre "Piste cyclable" et "Bande cyclable" : La première serait une portion créée avec des aménagements adaptés et qui est obligatoire pour les cyclistes, tandis que la seconde serait généralement sur une portion de trottoir que l'on rend praticable (mais pas obligatoire) pour les cyclistes ; elle est signalée par des marques au sol et une coloration bien distincte de la zone pour les piétons.

Mes "solutions" actuelles que j'espère provisoires :

A) Lorsqu'il y a du monde sur le trottoir (surtout pendant la saison estivale et les vacances scolaires), j'emprunte la route le long du *Théâtre de la Mer* ; je préfère me faire "houspiller" par les automobilistes que de risquer de percuter un piéton ! Et puis en général lorsqu'il y a foule à ce niveau-là, un cycliste précautionneux ne peut pas rouler normalement donc autant être à pied ou alors rouler sur la route...

C) Là aussi, selon l'encombrement sur cette bande cyclable, je préfère rouler sur la route.

E) Les cyclistes qui ne connaissent pas la Ville (touristes) se retrouvent sur les trottoirs, ou à prendre une bande cyclable à l'envers (c'est souvent le cas sur celle du quai *de la Consigne*). Cela se voit aussi d'ailleurs avec des sétois. Personnellement, lorsque j'arrive au bout de la bande cyclable du quai *Général Durand*, en allant vers la mer, j'emprunte le trottoir en face (de la rampe *Paul Valéry*) pour remonter vers la Grand rue *Mario Roustan*.

Points positifs :

- Continuer à créer des parking avec des barres pour attacher le vélo.
- Volonté de la Ville de développer les transports "doux" (mais il faut passer aux actes ; avec concertation des citoyens, aménagement adapté et entretien régulier !!!)
- Projet de création d'une piste cyclable tout le tour de l'étang de Thau.
- La bande puis la piste cyclable du quartier de Villeroy à Marseillan-Plage.